



Congé et décompte pour une journée

Par **cynthia91**, le **31/05/2013** à **12:44**

Bonjour,

J'ai besoin de vos lumières, pour les congés je n'y comprends jamais rien.

Voilà je travaille à temps plein du mardi au samedi.

Je sais que quand je prends un samedi on me décompte deux jours mais si je prends le mardi combien de jours me seront décomptés ?

Par **Lag0**, le **31/05/2013** à **13:01**

Bonjour,

Si vos jours de congé sont gérés en jours ouvrables, le principe est simple, on commence à compter le premier jour où vous auriez du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise.

Donc effectivement, si vous prenez un samedi, on vous compte 2 jours, le samedi (premier jour où vous auriez du travailler) et le lundi (dernier jour ouvrable avant reprise).

Pour un mardi, on ne vous compte donc qu'un seul jour puisque vous reprenez le lendemain mercredi.

Par **cynthia91**, le **31/05/2013** à **13:21**

merci pour votre réponse rapide.

Mon patron me décompte deux jours pour un mardi de congés je vais donc lui dire.

Par **Lag0**, le **31/05/2013** à **13:28**

C'est très étonnant, si vous revenez travailler le mercredi, il est où le deuxième jour de congé ?

Par **cynthia91**, le **31/05/2013** à **13:47**

oui je reviens travailler le mercredi...
Dans mon entreprise c'est un peu pareil pour tout ^^.
Même quand c'est pas la loi.